



Val de Louyre et Caudeau
Cendrieux
Sainte-Alvère
Saint-Laurent des Bâtons

Sainte-Alvère, le 12 janvier 2021

Lettre aux habitants de Val de Louyre et Caudeau

21/06

PhD/AD

Objet : Vœux du Maire 2021

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire ne permet pas au Conseil Municipal de vous réunir autour de la traditionnelle "galette des rois" pour cette nouvelle année.

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour l'année qui débute, en vous souhaitant une excellente santé.

Le 11 mars 2020, avant le premier tour des élections municipales, nous avons été une des rares communes à voter le budget : bien nous en a pris. Cette prise de responsabilité a permis à la commune de Val de Louyre et Caudeau de soutenir les investissements si importants pour nos entreprises locales.

Tous les projets votés sont soit terminés, soit engagés. Nous vous rappelons que toutes nos actions ont été menées sur les critères du développement durable (Agenda 21).

De plus, nous avons essayé de maintenir nos services à la population, notamment au niveau scolaire :

Que toutes les personnes qui se sont dévouées aux autres soient ici chaleureusement remerciées.

Nous devons collectivement soutenir nos commerçants, nos artisans ; nous comptons sur vous car il y va de l'avenir de nos villages.

Soyons prudents, pensons aux autres, pour sortir plus solidaires de cette épreuve.

Philippe DUCENE,
Maire de Val de Louyre et Caudeau

Gilles LE ROUX,
Maire délégué de Cendrieux

Marie-Christine BENCHAREL,
Maire déléguée de Sainte-Alvère

Laurence PERROT,
Maire déléguée de
Saint-Laurent des Bâtons



Terroir de la truffe et de la fraise

Mairie : 22 rue de la République Sainte-Alvère 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 73 55 80 / télécopie 05 53 73 55 99 / mairie@ville-sainte-alvere.fr

Mairie déléguée : le bourg Cendrieux 24380 Val de Louyre et Caudeau 05 53 03 22 43 / mairie@cendrieux.fr

Mairie : déléguée le bourg St Laurent des Bâtons 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 22 72 01 / mairie.stlaurentdesbatons.mairie@wanadoo.fr